



AMO pour la reconstruction d'un collège à Sanvignes-les-Mines (71)

AMO

Programme
Enseignement

Performance environnementale :
Anticipation des seuils 2028 de la RE2020 - Niveau E3C1 - Bâtiment Biosourcé niveau 2

→ **Maître d'ouvrage**

Conseil Général de Saône-et-Loire (71)

→ **Nature de l'ouvrage**

Neuf, Réhabilitation

→ **Coût des travaux**

13 900 000 € HT

→ **Lieu géographique**

Sanvignes-les-Mines (71)

→ **Date de livraison**

2027

→ **Secteur**

Public

→ **Surface**

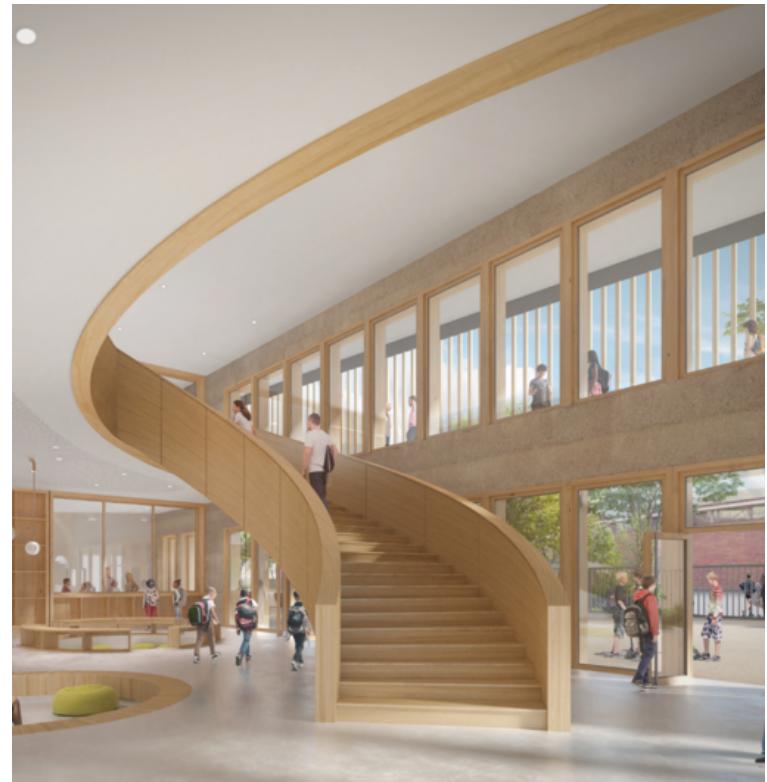
5030m²

Prestations réalisées

- Diagnostic et étude de faisabilité pour la démolition reconstruction du collège
- Définition des objectifs environnementaux et rédaction du programme
- Assistance pour la consultation des équipes de Maîtrise d'oeuvre
- Assistance pour la vérification de l'adéquation projet/programme en phase APS

Caractéristiques techniques

- Construction bois sur au moins 50% de la surface de plancher
- Isolation par l'extérieur et biosourcée
- Approvisionnement de chaleur à 80% d'EnR&R par géothermie sur sondes
- Géocooling via des batterie à eau glacée



Les principaux objectifs en matière de performance environnementale pour l'opération sont, par ordre de priorité :

- La réduction du bilan carbone de l'opération, sur l'ensemble du cycle de vie, en allant plus loin que les exigences réglementaires ;
- L'amélioration du confort des usagers en répondant aux enjeux du triptyque qualité de l'air intérieur / confort hygrothermique / performance énergétique ;
- La conception d'espaces extérieurs permettant de lutter efficacement contre les îlots de chaleur et favorisant la biodiversité ;
- La garantie du bon fonctionnement du site pendant les travaux.

En tant qu'AMO, notre mission a été de transcrire ces ambitions dans un programme clair et d'en garantir le respect au-delà de notre mission par la mise en place d'indicateurs, de valeurs seuils et le choix des méthodes de calcul associées.